

Melun, 8 septembre 2011

L'inspectrice d'académie  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne,

à

Monsieur Jean-Pierre Bontoux  
Conseiller Général du canton de Mitry-Mory  
Conseil Général de Seine-et-Marne  
12, rue des Saints-Pères  
77010 Melun Cédex

Service Médical  
Promotion de la Santé  
en faveur des Elèves

Affaire suivie par :  
Docteur Liabeuf  
Conseillère technique de  
l'Inspectrice d'académie

Téléphone :  
01 84.41.31.00  
Fax :  
01 84.41.30.07  
Courriel  
ce.77.med@ac.treil.fr

Cité administrative  
20, quai Hippolyte Rossignol  
77010 Melun cedex

**Objet :** Départ du Médecin de l'Éducation Nationale – circonscription de  
Dammartin-en-Goële

**Référence :** Votre courriel du 25 août 2011.

Je ne puis que déplorer avec vous le départ en retraite de Madame le  
Docteur Françoise Buffat-Michau, médecin de l'Éducation nationale.

Dans le département, huit médecins ont quitté leur fonction durant l'année  
scolaire dernière. Leur non remplacement est extrêmement regrettable. Cette  
situation n'est pas imputable à une carence de nos moyens, mais à l'absence de  
candidat, aucun médecin n'a pu être recruté par voie de concours ou par voie de  
mutation. Le recrutement de médecins vacataires reste également très aléatoire.

De ce fait, le Docteur Liabeuf, médecin conseiller technique à l'Inspection  
Académique, a réparti entre les 21 médecins en poste, les établissements  
scolaires (lycées, collèges, écoles), afin que la communauté éducative puisse avoir  
accès à un conseil technique adapté à chaque situation.

Les projets d'accueil individualisé (PAI) seront instruits et les élèves dont  
les difficultés sont particulièrement sévères seront reçus par les médecins.

Le Docteur Liabeuf et moi-même, ferons tout notre possible pour remédier  
à cette situation bien préoccupante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de ma  
considération la plus distinguée.

Patricia GALEAZZI



L'Inspectrice d'Académie,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne